



**ECOLE SAINT-JOSEPH de BELLEVUE 2023-2024**

ELEVE :

Prénom : .....

Nom : .....

Classe 23-24 : .....

Né(e) le : .....

FORFAITS * Jours fixes choisis pour l'année										
Mettre une croix pour les jours choisis dans les cases blanches vides.										
	Cantine	Echecs CP 13h-13h30	Echecs CE1 13h-13h30	Echecs CE2 12h30-13h	Echecs CM 12h30-13h	Etude 17h-18h	Multisports CP-CE1 17h-18h	Multisports CE2 17h-18h	Multisports CM1-CM2 17h-18h	Garderie 18h-18h30
Lundi										
Mardi										
Jeudi										
Vendredi										
Nb de jours :										

**Etude** : Prévoir un goûter. Tout enfant encore présent après 18h, ira à la garderie qui sera facturée.

**Echecs et multisports**: dans l'ordre de réception des inscriptions et la limite des places disponibles, 1<sup>er</sup> cours à partir du 7 septembre. **Engagement pour l'année, aucun remboursement possible.**

**Un comportement inapproprié de l'enfant après 16h45 peut entraîner son renvoi du temps périscolaire .**

\* **Les forfaits** cantine, étude et garderie sont des engagements à l'année, sauf circonstances exceptionnelles.

**Aucun remboursement ne sera effectué sur les forfaits cantine, étude et garderie en deçà de 15 jours d'absence consécutifs et sur présentation d'un certificat médical.**

**ENGAGEMENT de REGLEMENT des FRAIS ANNUELS**

Responsable payeur : Nom :-----

Prénom :-----

Je m'engage à régler la facture que je recevrai fin septembre 2023, correspondant aux frais de mon enfant pour l'année scolaire 2023-2024 :

Par neuf prélèvements mensuels le 5 de chaque mois à partir d'octobre : une autorisation (mandat SEPA) est à compléter pour la rentrée accompagnée d'un IBAN **uniquement** pour les nouvelles familles ou si vous avez eu un changement de coordonnées bancaires.

**Ou**

Par trois règlements par chèques(remis en une seule fois en octobre) débités en octobre, janvier et avril (merci de privilégier le prélèvement).

**AUTORISATION PERMANENTE SORTIES SCOLAIRES 2023-2024**

Nous soussignons, Madame et/ou Monsieur .....

Autorisons notre enfant à participer aux sorties organisées dans le cadre scolaire pour l'année.

**AUTORISATION de SORTIE 2023-2024**

Nous, soussignés, Madame et/ou Monsieur .....  
Parents de .....  
Scolarisé (e) à l'école Saint-Joseph de Bellevue à Meudon, l'autorisons

à quitter l'école accompagné(e) par : (indiquez le noms des personnes autorisées autre que les parents à récupérer vos enfants, **les frères et sœurs autorisés doivent être au minimum en CM1.**)

Nom et prénom	Téléphone

à quitter l'école seul(e) muni d'un badge aux heures de sorties pour les enfants **à partir du CM1**  
À remplir très précisément en mettant des croix (jour et horaire)

	lundi	mardi	jeudi	vendredi
12h15				
16h45				
18h				
18h30				

Si votre enfant sort seul, merci de nous transmettre **une photo**, son badge lui sera remis la semaine de la rentrée. Tout renouvellement de badge sera facturé 2€.

**POUR VOUS JOINDRE EN CAS D'URGENCE (renseignements réservés à l'usage du secrétariat)**

**A compléter en majuscules de façon très lisible :**

Mail mère:.....  
Mobile mère : .....  
Tel bureau mère :.....

Mail père :.....  
Mobile père :.....  
Tel bureau père :.....

**POUR transmission à l'APEL afin d'être contacté pour l'accès à l'outil de communication entre parents NEXINET**

Mail père:.....  
Mail mère :.....

**Merci de remplir très rigoureusement cette fiche recto verso, de la signer ci-dessous, d'en garder une copie et de la retourner à l'école au plus tard le 24 août 2023.**

**Date et signature valant accord pour l'ensemble de la fiche recto verso :**